



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 18 JUILLET 2024

Le jeudi 18 juillet 2024 à 18h00, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 11 juillet 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
53	5	10	10

Présents : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, Mme ANTUNES, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, M. BOURGEAIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Noël, M. EDET (suppléant de M. VAILLOUD), Mme EMIN, M. FOUILLAND, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUILLET, M. GUINET, M. JUILLARD, M. KAYGISIZ, M. LENSEL, M. MARTINAND, M. MATHIEU, M. MONACI, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, Mme SERRE, Mme VOLAN.

Excusés : M. ARMETTA, M. GERVASONI, M. ISSARTEL, M. MILLET, M. TORRION.

Absents : M. AKHLAFA, M. BERGEOT, M. DUPONT Jean-François, Mme MANDUCHER, M. MARTINEZ, M. MOREL, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme PITTI, Mme REGLAIN.

Pouvoirs : Mme RAVET (pouvoir à Mme COMUZZI), Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), Mme COLLET (pouvoir à M. Noël DUPONT), M. de LEMPS (pouvoir à M. FOUILLAND), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à M. EMIN), Mme FLORE (pouvoir à M. CRACCHIOLO), Mme LEVILLAIN (pouvoir à Mme EMIN), Mme LIEVIN (pouvoir à M. BOURGEAIS), M. MOINE (pouvoir à M. MONACI), M. TOURNIER-BILLON (pouvoir à M. COMTET).

=====
Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, M. Noël DUPONT, Secrétaire de séance.

Attribution et signature des marchés de travaux pour l'extension du siège social de Haut-Bugey Agglomération– consultation 2024-09

Rapporteur : M. TURC

Afin d'accompagner l'évolution des compétences et des effectifs de Haut-Bugey Agglomération (HBA) et de libérer les locaux loués situés 51 rue René Nicod, l'agglomération a souhaité construire un nouveau bâtiment dans le prolongement des bureaux actuels de son siège social situé 57 rue René Nicod à Oyonnax.

Accompagnée pour ce faire par le groupement de maîtrise d'œuvre ARCHIPEL (architecte mandataire) / ARCHIBULLE/ BETREC IG/ THERMIBEL/ SINEQUANON et l'assistant à maîtrise d'ouvrage SEMCODA, un projet à Haute Qualité Environnementale (BEPOS +) a été proposé. Le coût prévisionnel des travaux estimé par la maîtrise d'œuvre s'élève à 3 887 000 €, hors frais annexes (AMO, études, Moe).

La consultation travaux pour l'extension du siège social de Haut-Bugey Agglomération n°2024-09 a été lancée comme suit :

- sous la forme d'un marché public à procédure adaptée (MAPA),
- par un avis d'appel public à la concurrence transmis le 05/04/2024 à MarchesOnLine et au BOAMP et publié sur ces mêmes supports.
- dossier de consultation des entreprises mis en ligne sur le profil acheteur de l'Agglomération ce même 5 avril 2024,
- découpé en 13 lots, précisés ci-après ;

Plusieurs additifs ont été ajoutés au Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) en cours de consultation et transmis directement aux entreprises s'étant identifiées lors de leur retrait de pièces pour apporter des précisions ou répondre aux questions posées par les candidats en cours de consultation.

A la date limite de réception des offres, soit le 3 mai 2024 à 12h00, 52 offres ont été reçues dans les délais de rigueur selon la répartition par lot indiquée ci-après.

Après analyse des déclarations et renseignements d'ordre juridique, financier et professionnel transmis par les soumissionnaires et une phase de régularisation, toutes les candidatures ont été déclarées admises sauf une sur le lot 3 – Charpente – Couverture- Bardage. En effet, le candidat ne présentait pas les qualifications et références minimales exigées au règlement de la consultation.

Deux offres ont été suspectées d'être anormalement basses : une sur le lot 2 (Gros œuvre-maçonnerie) et une sur le lot 9 (Sols, faïences). Après mise en œuvre de la procédure contradictoire prévue par le code de la commande publique, le soumissionnaire du lot 2 a apporté des justifications permettant de s'assurer de la viabilité de son offre dans les délais utiles. En revanche, le candidat du lot 9 n'a pas répondu aux demandes de justification du maître d'ouvrage. Son offre a donc été éliminée.

Dans le cadre de l'analyse des offres, suivant les lots, les entreprises encore en lice ont été simultanément invitées à apporter des précisions sur la teneur de leur offre, régulariser et/ou proposer une offre négociée.

A l'issue de ces échanges, 44 offres ont été jugées conformes et acceptables (plis rejetés sans être classés : 1 candidat du lot 2 ne se conformant pas au mode constructif du cahier des charges, candidat du lot 3 n'ayant pas présenté les qualifications et références suffisantes, candidat du lot 9 n'ayant pas répondu à la suspicion d'offre anormalement basse, trois soumissionnaires n'ayant transmis aucun mémoire technique ou mémoire technique vierge soit 2 sur le lot 8 et 1 sur le lot 9, 2 soumissionnaires ayant présenté des offres irrégulières sur le lot 12).

Les 44 offres ont donc été analysées par l'équipe de maîtrise d'œuvre et classées en fonction des critères mentionnés dans le règlement de la consultation pondérés comme suit : 60 points pour la valeur technique, 40 points pour le prix des prestations.

Au regard du rapport d'analyse des offres, il est proposé au Conseil d'Agglomération d'attribuer les lots de la présente consultation comme suit :

Lots	Désignation	Attributaire	Montant en € HT	Minimum d'heures d'insertion	Nombre d'offres reçues sur ce lot	Lot avec négociation
1	VRD - Paysage	SNTP 01460 MONTREAL-LA-CLUSE	389 588,25	175	5	OUI
2	Gros – Œuvre - Maçonnerie	JACQUET SAS 01100 BELLIGNAT	587 085,11	455	5	OUI
3	Charpente – Couverture – Bardage	TOURNIER 01430 SAINT-MARTIN-DU-FRESNES	930 186,71	490	3	OUI
4	Etanchéité	MBC ETANCHEITE 01500 CHÂTEAU-GAILLARD	31 500,00		4	OUI
5	Menuiseries intérieures bois	GUILLOIN 38370 LES-ROCHES-DE-CONDRIEU	265 000,00	210	4	OUI
6	Menuiseries extérieures	PAGET 39000 LONS-LE-SAUNIER	225 263,35	140	4	OUI
7	Serrurerie – Charpente métallique	DE SA SERRURERIE 01130 LES NEYROLLES	129 346,35	70	4	OUI
8	Plâtrerie – Peinture – Faux-plafonds	ARDITO JACQUET 01240 CERTINES	260 000,00	245	6	OUI
9	Sols – Faiences	TACHIN 21110 GENLIS	125 722,30	105	6	OUI
10	Ascenseur	OTIS 92800 PUTEAUX	21 800,00		4	OUI
11	Géothermie	PHREATEC 71360 EPINAC	94 508,00		2	OUI
12	Chauffage – Ventilation – Plomberie - Sanitaires	JUILLARD 01440 VIRIAT	459 964,04 dont 22 104,00 € HT de PSE 1 brasseurs d'air R+1	455	3	OUI

13	Electricité – Courants forts et faibles – SSI - Photovoltaïques	ZEFELEC 01100 OYONNAX	374 665,29	210	2	OUI
TOTAL			3 894 629,40	2 555	52	

Avec pour tous les lots :

- des conditions d'exécution, spécifications + sous critère technique de jugement axé « environnement ».
- durée : 14 mois à compter de la date de réception de la notification, période de préparation comprise (minimum 1 mois), mais hors périodes de congés et fermeture des entreprises (qui seront fixées par l'OPC en phase de préparation de chantier).

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

VU le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1° relatifs aux marchés à procédure adaptée d'offres ouvert et R 2152-4 et L 2152-5 relatifs aux offres anormalement basses et R 2152-2 relatif aux offres irrégulières,

VU le rapport d'analyse des candidatures et des offres et ses annexes.

Le Conseil d'agglomération,

Par 60 voix pour, et 3 abstentions,

- **ATTRIBUE** les 13 lots travaux de la consultation 2024-09 pour l'extension du siège social de Haut-Bugey Agglomération comme indiqué ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant à signer toutes les pièces relatives aux dits marchés (courriers d'attribution, de rejet, notifications de marché, actes d'engagement, mises au point, ordre de service et correspondance courante liée...) ainsi que tous documents s'y rapportant, et à signer toutes modifications de marché liées à ces marchés, à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil d'Agglomération.

Fait à Oyonnax, le 22 juillet 2024.

Le Président,



[Handwritten signature]

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Attribution et signature des marchés de travaux pour l'extension du siège social de Haut-Bugey Agglomération - consultation 2024-09.

.....

Date de décision: 18/07/2024

Date de réception de l'accusé 23/07/2024
de réception :

.....

Numéro de l'acte : 180724_2024104

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20240718-180724_2024104-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1
Commande Publique
Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....

Nom du fichier : 16-marché-travaux-siege-consultation 2024-09.pdf (99_DE-001-200042935-20240718-180724_2024104-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : POINT N°16.pdf (21_RP-001-200042935-20240718-180724_2024104-DE-1-1_2.pdf)
marché 2024-09